Interpellation Alain Bovay et consorts – Nestlé un véritable fleuron de l'économie vaudoise (16_INT_507)

Texte déposé

Lundi soir *(le 2 mai 2016, n.d.l.r.),* le téléjournal de la Radio et télévision suisse (RTS) de 19h30 a réalisé un reportage surprenant à propos de l'inauguration des nouveaux bureaux du site de Nestlé à la Tour-de-Peilz.

Quelle n'a pas été notre stupéfaction de voir le déballage organisé dans le cadre de ce reportage pour fustiger la société Nestlé en polarisant les interviews sur des témoignages orientés auprès de détracteurs de cette société. Ils n'ont pas hésité à fustiger les 3000 collaborateurs de « cols blancs » et de faire un amalgame avec des pestiférés de cafards !

Quel est le concours de circonstance pour que le journaliste se déplace à plus de 1 km de la manifestations pour trouver comme par hasard un conseiller communal veveysan d'extrême gauche pour consolider ces propos. Nous sommes en droit de penser que le but de ce reportage a été de ternir volontairement l'image de Nestlé est de viser les collaborateurs de cette entreprise.

Elus de la Riviera, nous sommes choqués que ce fleuron de l'économie régionale soit ainsi malmené et nous nous associons aux nombreux messages de soutien.

Contrairement aux déclarations d'un élu de la Riviera, notre région est bien dépendante des ressources de Nestlé, tant par ses impôts que par celles et ceux qui vivent à travers la colombe dont l'enseigne rayonne à travers le monde pour la fierté de notre région et de la Suisse.

Nous posons dès lors les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- Que pense le Conseil d'Etat de l'impact du siège social de Nestlé pour notre canton ?
- Le Conseil d'Etat peut-il évaluer quels sont les apports directs et indirects pour notre canotn par la présence de Nestlé ?

Ne souhaite pas développer.

(Signé) Alain Bovay, Christine Chevalley
Maurice Neyroud, Michel Rau, Pierre Volet